



Cumul ASS et contrat unique d'insertion ?

Par **mickey67**, le **07/01/2010** à **18:47**

Bonjour,

Un employeur de profession libérale souhaiterait m'embaucher car il ne s'en sort pas seul mais il manque de moyens car à sa 3ème année d'exercice, nombre d'aides viennent de sauter.

Je souhaite lui proposer le CUI (nouveau contrat aidé).

Est-il possible de cumuler l'allocation de solidarité spécifique (ASS) avec le contrat unique d'insertion (CUI)?

Le cumul est possible avec le RSA mais rien concernant l'ASS...

Par **miyako**, le **08/01/2010** à **02:04**

Je crois que c'est pôle emploi qu'il faut contacter pour avoir le renseignement précis.
suji KENZO